

THIANT - 27/04/2026

Contrôler la qualité du tri consiste à analyser le contenu des poubelles de tri (jaune ou bleue) avant le passage du camion (amont de collecte).

Cette opération effectuée par les **Ambassadeurs du tri du SIAVED** a pour objectif de faire baisser le taux de déchets indésirables allant au centre de tri et d'améliorer d'une manière générale la qualité du tri.



DÉROULEMENT DU CONTRÔLE

Les Ambassadeurs du tri du SIAVED :

- **ciblent un quartier** et des rues en fonction des résultats de caractérisation* ou à la demande des communes
- **contrôlent entre 5h et 12h les bacs de collecte sélective** en amont de la collecte
- **apposent une étiquette** sur la poignée des poubelles
- **réalisent un bilan** suite au contrôle effectué.

*analyse d'un échantillon de collecte sélective



ÉTIQUETTES DE CONTRÔLE

Verte : aucune erreur de tri

Le bac est collecté. Le citoyen est félicité.

Jaune : erreurs de tri «acceptables»

Le bac est collecté. Des précisions sur les erreurs commises sont indiquées au verso de l'étiquette afin d'améliorer le geste de tri.

Rouge : trop d'erreurs de tri

Le bac est refusé à la collecte. Le motif est indiqué au verso de l'étiquette. Ce refus de collecte impose le passage d'un ambassadeur du tri en porte-à-porte dans les jours qui suivent afin d'expliquer les consignes de tri.



SECTEUR(S) CONTRÔLÉS

Liste des rues concernées

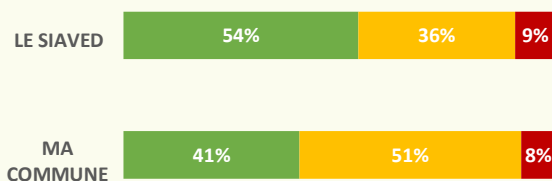
RUE JEAN JAURES
RUE CITE JOLIOT-CURIE
RUE HENRI DURRE
RUE GAMBETTA
RUE PAUL VAILLANT COUTURIER

Au total **162** bacs contrôlés

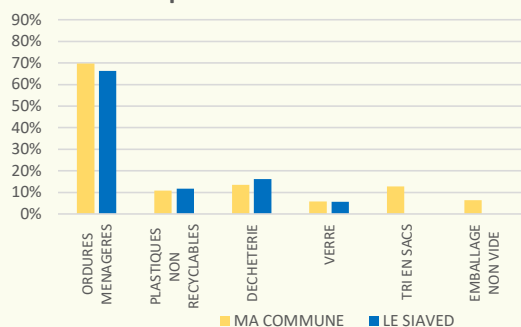


BILAN DE L'OPÉRATION

Répartition des étiquettes



Répartition des erreurs



LES INTERDITS : ERREURS FRÉQUENTES

Objets en plastiques non-recyclables : jouet, mégots, film pour vitrage, classeur, pochette classeur, ...

Ordures ménagères : aliments, pansements, couches, serviettes hygiéniques, mouchoirs, essuie tout...

Déchets de déchèterie : poêles, casseroles, appareils électriques, vêtements, ...

Verre d'emballages : à jeter dans la poubelle verte.

CONSTATS

La qualité du tri sur ce secteur est bonne, mais nous retrouvons encore certains déchets indésirables :

- des déchets à déposer dans le bac d'ordures ménagères.
- des déchets destinés à la déchèterie.

PISTES D'AMÉLIORATION DU SIAVED

- Porte à porte par les Ambassadeurs du tri pour informer les habitants sur les consignes de tri. Les personnes absentes recevront de la documentation dans leur boîte aux lettres.

Les ambassadeurs du tri se tiennent à votre disposition pour d'éventuelles questions, de la sensibilisation ou de l'affichage :

ambassadeurdutri@siaved.fr